

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

La métamorphose d'une inscription, 385. — L'abbé Perosi, 388. — Le temps, d'après Madame de Sévigné, 389. — Sermon de M. L.-A. Pâquet, 389. — Nouvelles religieuses, 398. — Mort d'un journaliste français, 400. — Calendrier, 400. — Memento hebdomadaire, 400.

---

#### La métamorphose d'une inscription

L'inscription du monument Champlain menace de soulever un débat qui ne manquera pas d'intérêt. M. Dionne, bibliothécaire du Parlement, avait été chargé de rédiger cette inscription.

Son travail terminé, il le soumit aux membres du sous-comité.

On le jugea satisfaisant, et les sous-comités des inscriptions et de construction réunis, l'approuvèrent par une décision qui est consignée dans les procès-verbaux.

Voici le texte de l'inscription rédigée par M. Dionne :

**SAMUEL DE CHAMPLAIN**

Né à Brouage, en Saintonge, vers  
1567 :

Servit; durant la Ligue, (dans les  
armées du roi

En qualité de maréchal des logis;

Visita les Indes Occidentales de 1599  
à 1601 ;

Séjourna en Acadie de 1604 à 1607 ;

Fonda Québec en 1608 ;

Explora le pays des grands lacs ;

Commanda plusieurs expéditions contre  
les Iroquois de 1609 à 1615 ;

D'abord lieutenant des vice-rois de la  
Nouvelle-France ;

Puis nommé gouverneur en 1628 ;

Mourut à Québec, dans le fort Saint-Louis,

Le 25 décembre 1635.

Convaincu que cette inscription serait gravée sur la pierre du monument, M. Dionne ne songeait plus à cette affaire, lorsqu'il apprit la publication d'une brochure à tirage très limité, par M. l'abbé Casgrain.

Il la parcourt, et cette indiscrete lui apprend que son inscription a été retouchée à son insu, et que M. Casgrain en revendique presque la paternité.

Ne pouvant croire sans avoir vu, il court au monument et lit l'inscription suivante :

**SAMUEL DE CHAMPLAIN**

Né à Brouage, en Saintonge, vers 1567 ;

Servit à l'armée sous Henri IV ;

Explora les Indes Occidentales de  
1599 à 1601 ;

l'Acadie de 1604 à 1607 ;

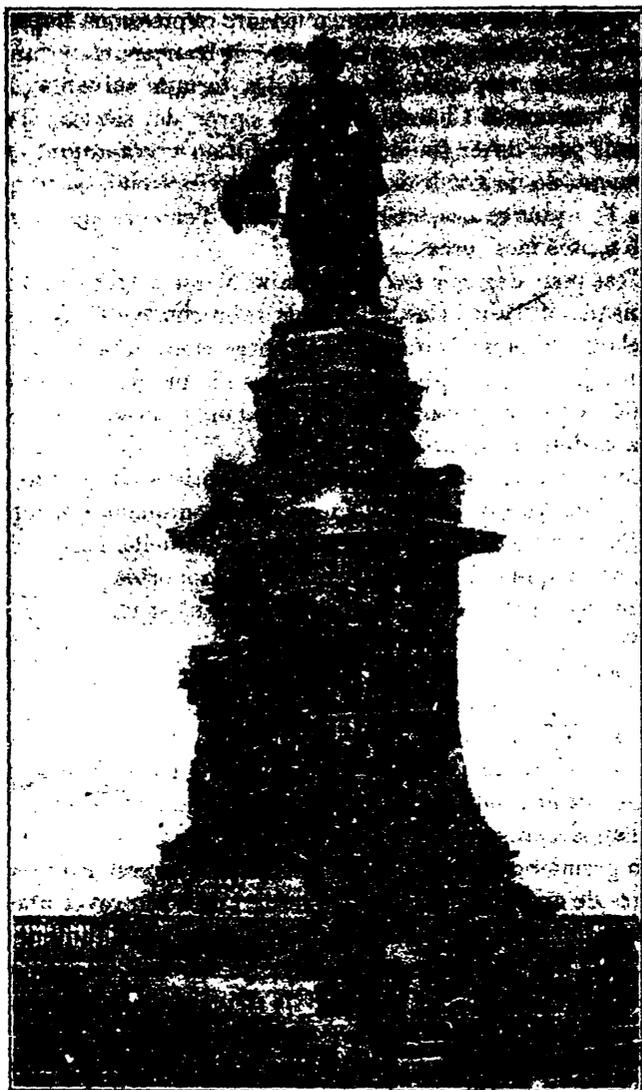
Fonda Québec en 1608 ;

Découvrit le pays des grands lacs ;

Commanda plusieurs expéditions contre  
les Iroquois, de 1609 à 1615 ;

Fut successivement lieutenant-gouverneur  
et gouverneur de la  
Nouvelle-France :

Et mourut à Québec, le 25 décembre  
1635.



**MONUMENT DE CHAMPLAIN**

Inauguré à Québec, en septembre 1898.

Mécontent du procédé, — ce qui n'a rien d'étonnant, — M. Dionne a cru devoir répondre publiquement à M. Casgrain.

Dans sa réponse, qui est très digne, il prétend que l'inscription substituée à la sienne renferme plusieurs expressions impropres ou inexactes, ainsi qu'une grosse faute de français, et termine en dégageant sa responsabilité dans les termes suivants :

“ Le monument Champlain devra durer des siècles : il a été construit pour durer toujours. L'inscription vivra autant que le monument. Je ne voudrais pas que, dans vingt-cinq ou cinquante ans, l'on vint m'attribuer la paternité d'erreurs que je répudie de toutes mes forces.

“ C'est pour dégager ma responsabilité que je trace ces lignes. Et puisque M. l'abbé Casgrain, dans sa brochure à tirage limité, se déclare lui-même l'auteur des incorrections que je viens de signaler, je tiens à donner une plus grande publicité à cette déclaration, et à lui laisser tout le poids d'un fardeau qu'en bonne justice il doit être seul à porter.

“ En d'autres termes je reconnais volontiers que je suis l'auteur de l'inscription chronologique du monument Champlain, mais je répudie de la manière la plus formelle les quelques changements que M. l'abbé Casgrain y a apportés. ”

Il est bien probable que le dernier mot n'est pas dit en cette affaire.

### L'abbé Perosi

L'Italie vient de voir se lever un nouvel astre au firmament de l'art musical, en la personne d'un jeune prêtre de vingt-cinq ans, l'abbé Perosi.

Son premier oratorio a pour sujet : La résurrection de Lazare. Au dire de critiques autorisés, le nouvel oratorio revêt une forme d'art, une inspiration, un sentiment qui placent l'auteur avec les grands maîtres du genre : Palestrina, Hændel, Bach, Haydn.

Cette première œuvre a été suivie d'une seconde : La Résurrection du Christ.

Dans le prélude, le compositeur qui suit pour ainsi dire pas à pas le texte évangélique, nous fait assister à la mort du Sauveur. *Jesus voce magna clamans emisit spiritum.* Il y a là des réminiscences des répons si admirablement mis en musique par Palestrina.

L'action continue. C'est le centurion, qui reconnaît la divinité du Sauveur, ensuite arrivent les saintes femmes, qui rendent à Jésus les derniers honneurs de la sépulture et pleurent le Fils de l'homme. Marie-Madeleine se distingue dans le beau chant *Plange, quasi virgo*. Les Pharisiens posent la pierre, mettent le sceau, et le chœur chante les belles paroles *Recessit pastor noster*, qui renferment des mélodies d'une tristesse inénarrable.

Mais bientôt succède la joie, le Christ ressuscite, c'est l'enthousiasme qui s'empare des cœurs. Ce jeune prêtre compositeur a obtenu un succès inouï, auquel rendent hommage même les journaux anticatholiques et libéraux.

### Le temps d'après Madame de Sévigné

Le temps passe. . . . Eh ! mon Dieu ! parce que cette constatation est la banalité même, elle n'en est pas plus gaie, et on ne le supporte pas mieux. Mais une chrétienne en fait la source de cent réflexions, toutes plus sérieuses les unes que les autres, et elle les conclut par un acte de résignation convaincue.

— Ma fille, vous souhaitez que le temps marche ; vous ne savez ce que vous faites, vous y serez attrapée ; il vous obéira trop exactement, et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous, je m'en suis repentie. . . .”

— Le temps passe partout et passe vite. Vous criez après lui, parce qu'il vous emporte toujours quelque chose de votre belle jeunesse ; mais il vous en reste beaucoup. Pour moi, je le vois courir avec horreur et m'apporter, en passant, l'affreuse vieillesse, les incommodités et enfin la mort. Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge : priez Dieu, ma fille, qu'il m'en fasse tirer la conclusion que le christianisme nous enseigne.”

### Sermon de M. L.-A. Pâquet (1)

*Et hoc tibi signum quia unxit te Deus in principem.*

Et ce sera là la marque du pouroyal, dont Dieu vous a investi.

(I. REG. x, 1).

Monseigneur,

Il n'y a encore que quelques mois, appelée par la voix de Dieu à recueillir le vaste héritage laissé entre vos mains par un

(1) Prononcé à la Basilique de Québec, le 22 janvier 1899.

Prince illustre de l'Eglise, Votre Grandeur gravissait au milieu d'un clergé et d'une foule innombrables les degrés de ce trône qui, depuis plus de deux siècles, porte les destituées religieuses et en quelque sorte nationales de tout un peuple. La joie était sur tous les fronts, l'enthousiasme dans tous les cœurs. De vos lèvres entr'ouvertes par l'Esprit divin lui-même jaillissaient des paroles inoubliables de vérité, de charité et de paix. C'était l'aurore d'un règne nouveau dans ce monde supérieur des âmes où le soleil qui se couche peut être immédiatement suivi du soleil qui se lève.

Aujourd'hui, par un autre bienfait de la divine Providence et du Grand Pape qui nous gouverne, nous voyons ces belles fêtes de votre intronisation archiépiscopale recevoir dans la cérémonie de l'imposition du Pallium leur solennel couronnement. Le Pallium étant le symbole des augustes prérogatives par lesquelles l'Archevêque catholique participe aux pouvoirs et à la souveraineté même du Vicaire de Jésus-Christ, l'imposante démonstration qui nous réunit ce matin peut très justement s'appeler la fête de l'autorité métropolitaine.

Certes, Monseigneur, souffrez que je le dise, non pour blesser par de vaines louanges une vertu qui les abhorre, mais pour satisfaire la piété filiale de ce peuple qui vous aime, vous étiez digne, éminemment digne de revêtir le manteau d'honneur dont le Pasteur Suprême a voulu recouvrir vos nobles épaules. Théologien de haut rang, également versé dans les sciences historiques et bibliques qui précèdent à si juste titre l'esprit de nos contemporains, orateur élégant et disert, humaniste délicat, ami dévoué de l'éducation et du vrai progrès, vous aviez toutes les qualités maîtresses qui ajoutent à l'autorité officiellement constituée, comme autant de fleurons d'une royale couronne, le prestige, l'influence, et l'éclat. Votre douceur bien connue, votre bonté généreuse, jointes à une fermeté rare, assurément à votre gouvernement deux caractères si bien faits pour s'allier ensemble et qui marquent en traits si frappants le gouvernement divin lui-même : la mesure et la force.

Aussi, Monseigneur, est-ce avec un réel bonheur que nous voyons Léon XIII, de cette main souveraine qui a couronné tant de têtes épiscopales, déposer par delà les mers sur votre front déjà chargé de gloire une nouvelle auréole et attacher à votre sceptre la plénitude du pouvoir sacré. Nous nous réjouis-

sons des témoignages de profonde estima et de cordiale sympathie donnés à Votre Grandeur par tant de vénérables prélats, ici présents, et tous ensemble, prêtres et laïques, déposons avec empressement aux pieds de votre trône l'hommage respectueux de nos vœux les plus ardents, de notre soumission sincère, de notre entier dévouement.

Messeigneurs,

Mes frères,

La fête solennelle dont nous sommes en ce moment les témoins, le sens et l'esprit de cette cérémonie, m'invitent tout naturellement à traiter devant vous un sujet aussi ancien que l'Eglise, mais qui n'a jamais cessé d'être cher aux cœurs catholiques : il s'agit de " l'autorité religieuse. " Ce sujet est immense, et je ne saurais prétendre en une courte instruction épuiser tous les problèmes, toutes les questions d'un si vital intérêt auxquelles il peut donner lieu. M'adressant à un auditoire foncièrement chrétien et pénétré à l'avance des précieux enseignements de nos Livres Saints, je me contenterai d'esquisser à larges traits la physionomie de cette divine autorité, sans laquelle l'homme livré aux caprices d'une liberté sans frein, verrait bientôt s'engloutir dans un désastreux naufrage, avec cette liberté elle-même, ses biens et ses trésors les plus chers.

### I

Comme pour nous préparer à courber notre volonté sous le joug du commandement, Dieu, Maître absolu, a empreint le monde matériel du sceau irréfragable de son autorité. Tout être obéit à une loi ; le sol se fertilise sous l'action de causes cachées, d'irrésistibles énergies ; le flot, poussé par une force plus puissante que lui-même, porte chaque jour à l'Océan son tribut ; des hauteurs où Dieu l'a assise, la montagne silencieuse attend pour se mouvoir un ordre de son Créateur. Quoi de plus merveilleux que cet instinct des brutes qui leur sert de loi, et par lequel ces êtres sans raison exécutent des mouvements marqués au coin de la plus haute sagesse ! L'homme lui-même, par la mise en œuvre d'admirables inventions, semble avoir reconquis sur la nature sensible une partie de son empire perdu par le péché ! Il a imposé des lois aux éléments les plus fiers ; il a dompté les forces les plus insoumises ; il a achevé de démontrer, sans le vouloir peut-être, que partout dans le monde, l'autorité est nécessaire. Faudrait-il faire une exception pour

lui ? Serait-il seul, mes frères, à pouvoir sans péril éluder un principe dont les conséquences embrassent et ensèrrent la création universelle ?

On dira, je le sais, que l'homme a sa raison pour se guider, que doué d'une intelligence capable de connaître, de montrer le bien qu'il faut faire, le mal qu'il faut éviter, il possède dans cette faculté la règle suffisante de ses actes, sans qu'il ait besoin d'une règle supérieure. Quoi qu'il en soit, mes frères, des forces de la raison dans un ordre de choses purement naturelles, nous ne saurions nier, d'une manière générale, la nécessité d'une autorité pour diriger ces forces, pour les discipliner, pour unir comme en un faisceau toutes les intelligences et tous les cœurs dans la poursuite du but suprême imposé à tous les hommes. A bien plus forte raison, cette autorité doit-elle être considérée comme indispensable, quand il s'agit d'orienter l'homme vers une fin supérieure et de l'aider par des moyens surnaturels, tels que la foi et les sacrements, à atteindre cette fin.

C'est le cas de l'humanité dans son état actuel, et voilà pourquoi Notre-Seigneur a fondé sa religion sur le grand principe de l'autorité ; voilà pourquoi le catholicisme repose sur ce principe comme sur une base essentielle, aussi nécessaire à son existence que les assises et les colonnes le sont à cette basilique.

La société civile elle-même ne tire-t-elle pas de l'autorité sa grandeur et sa vie. Ce pouvoir peut changer de nom, il peut changer de forme, il peut changer de maître ; mais partout il s'impose comme un besoin social. Quand ce n'est pas le droit qui commande, c'est la force qui asservit, que cette force soit l'épée, d'un César, ou le hasard d'un bulletin jeté dans l'urne des destinées nationales. Seulement, Dieu a fait preuve d'une sagesse inconnue aux hommes. En créant son Eglise, il ne l'a pas livrée à tout courant d'opinion et à tout vent de doctrine ; il l'a mise à l'abri des coups de main de la violence, des perfidies, de la ruse, des surprises de l'inconstance et de la légèreté ; il en a établi l'autorité légitime sur un roc inébranlable, sur ce granit dix-neuf fois séculaire du droit ecclésiastique et divin, contre lequel les efforts de Satan, les calculs de la politique, les audaces de l'impiété sont venus et viendront éternellement se briser. " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. " (Math. XVI, 18).

Ce n'était pas là une vaine promesse, une de ces espérances-

trompeuses, une de ces illusions dynastiques destinées, tôt ou tard, à s'évanouir dans la fumée d'une bataille ou les affres de la mort. L'écho de cette parole retentit depuis des siècles, et il n'a rien perdu de sa force. Hier encore nous célébrions le fête du Siège de St-Pierre, de cette Chaire d'où le Prince des Apôtres donnait au monde ses enseignements et promulguait ses volontés. Allez à Rome contempler ce trône; vous y verrez non pas une ruine, non pas le mélancolique souvenir d'une royauté déchuë, mais le piédestal vénéré d'une gloire grandissante, le symbole d'un empire que rien n'ébranle et qui touche aux confins de la terre.

## II

Quelle splendide organisation, mes frères, que celle de l'Eglise catholique, et comme ce puissant accord, merveilleux équilibre de toutes les forces vives qui entrent dans son gouvernement, démontre bien la divinité de son origine.

Au centre, et dans une majesté à laquelle aucune majesté humaine n'est comparable, se dresse le pouvoir pontifical. C'est la tête de l'Eglise, le foyer vivant de ses droits, la source féconde de ses pouvoirs, la clef de voûte de tout l'organisme religieux. Formée d'après l'idéal monarchique, cette magistrature sans rivale plane bien au-dessus des royautés humaines, dont elle cumule les prérogatives sans être exposée aux erreurs et aux excès qui ne sont que trop souvent l'écueil des têtes couronnées. Les sages tempéraments qui entourent la puissance papale, les Conciles, le Sacré Collège, les Congrégations romaines, loin d'amoindrir son influence, ne font que la mettre en plus haut relief et donner à ses actes plus d'efficacité. Le Pape règne et gouverne. Sa juridiction, comme celle du Christ, s'étend immédiatement non seulement à l'ensemble des membres de l'Eglise, mais encore à chacun d'eux, aux brebis et aux agneaux, aux pasteurs et à leurs ouailles. Le Concile du Vatican l'a défini en termes précis qui ne laissent place à aucune équivoque.

Toutefois, mes frères, la divine constitution du pouvoir pontifical, l'assistance spéciale dont il jouit, les privilèges dont il est orné, sans excepter l'infailibilité, n'excluent pas l'usage des moyens que la prudence humaine suggère dans le gouvernement des peuples. Dieu ne gouverne-t-il pas le monde par le ministère des causes secondes, ou des agents naturels? Or, humainement parlant, il est impossible qu'un seul homme, malgré le

nombre et le dévouement de ses ministres immédiats, régit, comme il convient, une société aussi vaste et aussi complexe que l'Eglise. Il lui faut des aides, des auxiliaires régulièrement constitués qui, chargés d'une partie de l'administration religieuse, exercent sous sa dépendance une juridiction incontestée.

Ces aides du Pape, ces auxiliaires constitués de par le droit divin lui-même, c'est-à-dire de par la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ : ce sont les Evêques que " le Saint Esprit a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu. " (Act. XX, 28). Les Evêques, (selon l'expression même de S. S. Léon XIII, *Encycl. " Satis cognitum "*) ne sont pas de simples vicaires du Souverain Pontife, d'éphémères instruments dont l'action puisse disparaître avec le mandat d'occasion qui les a créés. Non, ce sont les chefs réguliers des églises particulières, des pasteurs voulus de Dieu pour remplir auprès des fidèles un rôle indispensable, inhérent à la constitution même de l'Eglise catholique.

Issus des entrailles du peuple, vivant de sa vie, parfaitement au courant de ses idées et de ses mœurs, de ses aspirations et de ses besoins, ces hommes graves et prudents sont les médiateurs naturels entre le Pape et ses sujets. C'est sur eux que le Pontife romain se décharge du soin des âmes disséminées en tant de diocèses. A eux de faire connaître les enseignements de la foi, d'interpréter d'après ces données les pages inspirées de la Bible ; à eux de promulguer à la suite du Saint-Siège, d'expliquer ou de commenter au besoin les décrets conciliaires et les encycliques papales. Briser cet ordre hiérarchique, substituer à cette coordination des pouvoirs un état de choses fondé sur des vues personnelles et des intérêts passagers, c'est méconnaître l'organisation essentielle de l'Eglise, faire brèche à son autorité, et s'exposer à déchoir dans les doctrines pernicieuses du Libre examen.

L'Evêque tient de Dieu lui-même un pouvoir discrétionnaire qu'il suit exercer pour le plus grand bien des âmes. La religion, sans doute, est immuable dans sa nature ; immuables sont les dogmes et les principes de morale qui forment l'objet de nos croyances religieuses. Mais les règles de conduite, basées sur ces principes, doivent nécessairement s'adapter aux circonstances de temps, de personnes et de lieux, dont le caractère influe sur la moralité des actes humains. Le soleil est le même partout, produit-il partout les mêmes fruits, exerce-t-il partout

une action uniforme ? Ainsi, en quelque sorte, en est-il de l'Eglise. C'est aux Evêques, M. F., aux chefs spirituels de chaque diocèse d'étudier les besoins des peuples qui leur sont confiés, et de prendre en temps opportun les mesures les plus propres à sauvegarder leur foi, leur piété, leur vertu. Cette liberté d'action laissée à l'Episcopat catholique, cette diversité administrative dans l'unité de doctrine et de gouvernement général démontre jusqu'à l'évidence que l'Eglise n'est pas un simple automate sans mouvement et sans vie, mais un corps divinement organisé, déployant, sous la haute direction de son chef et dans un harmonieux ensemble de toutes ses parties, toute la puissance et toute la fécondité de son être.

Quoi de plus beau, quoi de plus admirable que cette immense société des âmes où, des sommets du Vatican jusqu'au plus humble toit curial, la hiérarchie s'échelonne par degrés si prudemment ménagés : où l'autorité, quel qu'en soit le titre, est chose sainte et sacrée ; où le pouvoir suprême conserve toute sa force, exerce toute sa souveraineté, sans écraser de son poids les pouvoirs inférieurs ; où l'on ne respecte l'un qu'en vénérant les autres : où la lumière, la vérité et la vie descendent à flots confians du Pape aux Evêques, aux prêtres, des prêtres aux foyers, tandis que le respect, l'estime, la reconnaissance montent de tant d'âmes croyantes par les prêtres et les Evêques jusqu'au Vicaire de Jésus-Christ ! C'est comme un flux et reflux d'enseignement et de foi confiante, de commandement et de soumission, de bienveillance et d'amour : mystérieuse marée qui emporte avec elle les générations humaines à l'océan sans rivage des éternelles félicités !

### III

J'ai dit, M. F., que le catholicisme, de par sa nature même, est une religion d'autorité. Cette autorité, empruntée au Maître de toute créature, projette son action bienfaisante sur tout ce qui touche au bien de la foi et au salut des âmes. Il n'est pas plus facile d'en limiter l'influence qu'il ne l'est de tracer des frontières à la justice et à la conscience. D'ambitieux monarques, d'orgueilleux potentats ont tenté cette œuvre téméraire ; mais l'histoire d'un Bonaparte et d'un Julien l'Apostat — je ne veux citer que ces deux noms — est là pour démontrer qu'on ne brave pas impunément les foudres du ciel.

De nos jours, la même prétention s'affirme sous le couvert

de mots pompeux et de spécieux systèmes. On rêve je ne sais quelle transformation du monde, je ne sais quelle évolution de la foi et de l'Eglise. A entendre ces étranges novateurs, l'autorité ecclésiastique, bonne et utile dans les temps d'ignorance et de servilisme grossier, devrait, sinon disparaître totalement, du moins s'effacer peu à peu et céder le pas aux progrès de l'âge présent, progrès de la société impatiente de tout frein religieux, progrès de la raison affranchie de tout joug dogmatique, progrès des sciences naturelles, historiques et critiques dans lesquelles on s'accorde toute hardiesse et toute licence.

M. F. en aucun temps le pouvoir religieux n'a comprimé l'essor d'une sage et honnête liberté. La science ne date pas d'hier. Aux âges les plus glorieux de la foi, il y a eu des savants, il y a eu des penseurs, il y a eu des initiateurs non seulement dans le domaine abstrait de la métaphysique, mais aussi dans les recherches plus concrètes de l'expérience et l'étude captivante des graves problèmes sociaux. L'Eglise favorisait alors les efforts de l'esprit humain : elle les favorise encore aujourd'hui. Mais ce qu'elle réclame, ce qu'elle revendique en toute justice, c'est le droit (qui est en même temps un devoir) de se défendre contre ce qu'elle sait être des empiètements et des erreurs.

C'est le droit de dire aux savants : " Je connais quelqu'un de plus savant que vous. La vraie science n'est pas celle qui s'ingénie à tirer des conclusions contre l'auteur de toute science, contre Dieu, sa doctrine et son Eglise. "

C'est le droit de dire aux représentants de la critique moderne : " Secouez la poussière des manuscrits : fouillez les archives du monde ; évoquez du tombeau tout ce qui a porté un nom, tout ce qui a parlé une langue ; je ne crains pas la lumière. Mais n'allez pas déduire de ces faits, de ces révélations du passé, des conséquences qui n'y sont pas contenues ; n'allez pas bâtir sur ces données, trop souvent incertaines, des systèmes arbitraires que la foi tient pour suspects, des hypothèses gratuites qu'un enseignement infaillible ou une tradition autorisée condamne. "

C'est encore le droit de dire aux politiques de toute couleur et de toute nuance : " Il faut que Jésus-Christ règne sur les peuples comme sur les individus. Faisons-lui la place aussi large que les circonstances le permettent et que la dignité d'un Dieu fait homme le requiert. Ce Roi n'est pas un despote, n'est

pâs un frondeur, n'est pas un démolisseur ; c'est un roi plein de bonté et de mansuétude, " rex tuus venit tibi mansuetus (Matth). " princeps pacis (Is. IX. 6) ".

Ah ! M. F., si l'Eglise ne luttait que pour des intérêts temporels, si elle n'avait pour but que de se tailler des revenus dans le domaine public, et d'assurer à ses ministres une vie opulente et fastueuse, si on la voyait se remuer, s'agiter en tous sens pour arracher à une puissance rivale des avantages de commerce, des débris d'armées en déroute ou des lambeaux de continent, je comprendrais la défiance des pouvoirs séculiers, leurs susceptibilités, leurs craintes, leur animosité. Mais, mon Dieu ! qu'est-ce que veut l'Eglise en affirmant son autorité, en étendant son influence, en invoquant même certains privilèges ? Ce qu'elle veut ? vous le savez tous : accomplir une plus grande somme de bien, secourir un plus grand nombre de pauvres, soulager un plus grand nombre de malheureux, convertir ou consoler un plus grand nombre d'âmes, prêcher avec plus de liberté l'Evangile de la pénitence et du renoncement, imprimer plus efficacement dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse les saines notions religieuses, sans lesquelles l'homme se perd, les familles se corrompent, la société elle-même court à sa ruine.

Est-ce bien là une influence qu'il faille redouter, une autorité qu'il faille mettre en tutelle, une puissance qu'il faille traiter comme une rivale ambitieuse et jalouse ? Assurément non, et si ces sentiments de défiance, d'hostilité envers l'Eglise, ont produit en Europe tant de mal, disons plus, tant de ravages, s'ils ont creusé un abîme entre deux pouvoirs faits pour s'entendre, entre deux sociétés qui ont besoin de concorde et d'union, une si triste expérience est bien propre à nous mettre en garde contre de tels égarements.

Dieu, espérons-le, ne permettra pas que ce beau Canada, si religieux, si catholique et qui donne encore à l'Eglise des marques si touchantes de respect et d'attachement, suive jamais la pente fatale par laquelle des peuples illustres sont descendus à l'apostasie nationale.

Nous avons pour premier gage de cette espérance l'infatigable dévouement de nos Guides spirituels, leur zèle éclairé et vigilant en tout ce qui concerne la foi et la doctrine, mais aussi et à un degré non moins remarquable leur ardente charité, leur paternelle condescendance pour les classes les plus humbles de la

société, leur esprit d'abnégation et de sacrifice qui en fait de vrais amis du peuple, des bienfaiteurs et des Apôtres.

Nous avons un second motif d'espérer dans le patriotisme de nos hommes publics, si heureux de travailler à la prospérité du pays, si désireux de promouvoir ses véritables intérêts et, je me permettrai de l'ajouter, si persuadés que sans la religion, sans l'action du clergé, sans le travail obscur, mais efficace des communautés religieuses, le Canada et, en particulier, la Province de Québec ne tarderait pas à déchoir du rang où l'ont placée près de trois siècles de gloire.

Enfin la fête de ce jour, si belle, si imposante, et qui réunit autour du distingué Prélat dont l'Eglise de Québec est justement fière, avec l'élite de la population, les plus hautes sommités civiles et religieuses, contribue, elle aussi, à affermir notre confiance et à nous faire entrevoir pour l'avenir de notre pays des jours de paix et de bonheur dans le respect mutuel de tous les droits et l'accomplissement fidèle de tous les devoirs.

Daignez, Monseigneur, par votre bénédiction confirmer en nos cœurs cette douce persuasion, et appeler sur toutes les personnes présentes la lumière qui éclaire, le pardon qui purifie, la grâce qui sanctifie et qui sauve. Ainsi-scit-il.

### Nouvelles religieuses

Monseigneur l'Archevêque de Québec a béni dimanche dernier, 5 février, la nouvelle église de Sainte-Angèle, dans la partie ouest de la ville, qui est ordinairement désignée sous le nom de Saint-Malo. C'est l'année dernière seulement que cette paroisse a été formée d'un démembrement de Saint-Sauveur ; elle a déjà une population de près de 5,000 âmes, tandis que Saint-Sauveur reste encore avec 12,000 âmes.

L'église que Monseigneur l'Archevêque a bénite est de pur style roman et a 180 pieds de longueur ; lorsqu'elle sera complètement terminée, elle sera certainement l'une des plus jolies de Québec.

Il faisait un très beau temps. La joie brillait sur tous les fronts comme dans tous les cœurs. Il y avait foule compacte dans le nouveau temple. Toutes les rues étaient pavoisées et offraient un coup d'œil superbe. M. l'abbé H. Defoy, premier curé de la paroisse, qui avait présidé aux travaux de décoration de l'intérieur de l'église, a fait preuve d'un goût parfait.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Etienne Corriveau, un enfant de la paroisse, et maintenant curé de Sainte-Pétronille, I. O. — Le chant et la musique ont été très appréciés des amateurs. Bref, la fête de dimanche a été un vrai succès, et sera l'une des plus belles pages de l'histoire de la nouvelle paroisse.

M. U. Cartin, échevin de la cité et l'un des citoyens les plus marquants de ce quartier, a tenu à honneur de donner un dîner de gala, auquel ont pris part Mgr l'Archevêque, les membres du clergé présents à la cérémonie et MM. les Marguilliers.

Le terrain spacieux sur lequel l'église est construite est un don pur et simple des Religieuses Ursulines : elles n'ont mis qu'une condition à leur acte de grande charité, celle de donner à la paroisse en formation le nom de Sainte-Angèle, la fondatrice de leur Institut, en Italie, au seizième siècle.

La paroisse de Saint-Sauveur a eu aussi sa grande fête dimanche dernier : elle a célébré d'une manière très brillante le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Congrégation des jeunes gens.

Monseigneur l'Archevêque a bien voulu présider à la cérémonie du soir et donner le sermon. La vaste église de Saint-Sauveur était absolument bondée de monde depuis le sanctuaire jusqu'à l'extrémité de la nef ; galeries et jubés étaient également remplis. Grande illumination, musique et chant à ravir. Mais ce qui était vraiment émouvant, c'était de voir quatre-vingt jeunes gens qui prononçaient ensemble leur acte de consécration à la sainte Vierge et devenaient Congréganistes. Heureuse jeunesse qui choisit pour se guider à travers les écueils de la vie celle que l'Eglise appelle *l'Etoile de la mer* ! Heureux Pères Oblats dont le dévouement sans bornes produit de si grands fruits de salut au milieu de leurs ouailles !

Une grande retraite des hommes s'est terminée dimanche dernier à l'église de la Congrégation de la Haute-Ville, chez les R.R. PP. Jésuites. Le R. P. Michelot en a été le prédicateur et elle a produit un très grand bien. La clôture de cette retraite a coïncidé fort heureusement avec la fête patronale de la Congrégation.

La cérémonie de l'après-midi a été présidée par Monseigneur Bégin qui a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. Monsieur l'abbé Taschereau, a fait, après les Vêpres, un sermon délicieux qui a été très goûté de l'auditoire.

Les artistes les plus distingués ont tenu, comme d'ordinaire, à venir rehausser de l'éclat de leur talent cette belle fête des Congréganistes.

### Mort d'un journaliste français

Les journaux rapportent la fin chrétienne de M. Edouard Hervé, de l'Académie française. " Edouard Hervé, dit le *Figaro*, est mort en vrai chrétien. C'est lui-même qui, se sentant perdu, réclama les derniers sacrements ; puis il demanda qu'au moment où il serait prêt à rendre son âme à Dieu, on l'étendît sur le plancher, voulant mourir dans l'humilité chrétienne. "

Dans les derniers jours de sa cruelle maladie, nous apprend le *Soleil*, M. Hervé fit appeler M. l'abbé Vallet, le vénérable aumônier du vieux lycée de Henri IV. Et là, dans ce suprême tête-à-tête avec l'homme de Dieu, le penseur manifesta immédiatement sa ferme volonté de se confesser et de recevoir l'extrême-onction. Puis, oubliant ses souffrances, étouffant les plaintes qu'elles pouvaient lui arracher, il suivit les prières, répondit en latin, récitant les litanies et les psaumes en même temps que le prêtre ; et bien après qu'il ne pouvait plus dire aux siens qu'il les reconnaissait, il faisait fréquemment des signes de croix.

Du reste, M. Hervé s'est toujours montré chrétien exemplaire et pratiquait publiquement sa religion. Il n'avait jamais aimé les discussions religieuses. Il a souvent dit : " Je crois ce que m'enseigne mon curé. "

### Calendrier

12	Dim.	*vl (i)	Quinquagésime. <i>Kyr.</i> du dim. I Vép. du suiv., mém. du dim.
13	Lundi	b	Ste Geneviève, vierge (3 janvier).
14	Mardi	b	S. Ildefonse, évêque et confesseur (23 janvier).
15	Merç.	vl	Les Cendres, <i>Kyr.</i> des fêtes. (Fête légale).
16	Jendi	b	Apparition de la B. M. V., à Lourdes, <i>dbl maj.</i> (12).
17	Vend.	r	La Ste couronne d'épines de N.-S. J.-C., <i>dbl maj.</i>
18	Samd.	r	S. Siméon, évêque et martyr.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Roch de Québec, le 12 ; au couvent de la Ste-Famille, I. O., le 14 ; à St-Evariste, le 16 ; au couvent de St-Thomas, le 18.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Fortneuf